

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection Moret_Registre de copies de lettres envoyées_FAM](#)
[1999-09-55Item](#)[Marie Moret au directeur de la Banque cantonale de Berne, 25 août 1894](#)

Marie Moret au directeur de la Banque cantonale de Berne, 25 août 1894

Auteur·e : [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection [Correspondant.e.s](#)

[Banque cantonale de Berne](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction[25 août 1894](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Famillistère

Destinataire[Banque cantonale de Berne](#)

Lieu de destinationBerne (Suisse)

Description

RésuméAu sujet des recommandations de la banque pour son placement de fonds en Suisse : sur les obligations 3% du canton de Soleure. Demande si les envois de fonds pourront se faire en billets de banque français sans frais.

Mots-clés

[Finances personnelles](#)

Lieux cités [Canton de Soleure \(Suisse\)](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Banque cantonale de Berne

Genre Non pertinent

Pays d'origine Suisse

Activité Banque

Biographie Banque à Berne (Suisse) au XIXe siècle.

Informations sur le document source

Cote Inv. n° 1999-09-55

Collation 1 p. (93r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Familistère de Guise

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/07/2022

Dernière modification le 26/04/2023

Guise, Familistère
25 août 1894

Monsieur le Directeur de la
Banque cantonale de Berne,

Je vous prie d'excuser une nouvelle
Mais il m'honorer de vous
accuser réception de votre lettre
du 16 et dont j'ai pris bon note.
J'y lis que le canton
de Solothurn a émis deux emprunts
3 1/2 % l'un de 1889, l'autre
de 1894. Versa-t-il en cas de
Notre lettre du 11^e me disait que
que les obligations 3 1/2 % du
canton de Solothurn valaient
en ce moment 99 fr. 50 c. plus
plus int. Ce prix fait-il
s'appliquer aux obligations
de l'emprunt de 1889 comme
à celles de l'emprunt de 1894?

Envisageant qu'après le nouveau
placement que je me
proposais de faire en Suisse,
j'aurais ~~besoin~~ à vous demander,
quand besoin sera, de m'en-
voyer des fonds sur le crédit
de mon compte-courant chez
vous, je vous prie de bien
vouloir me dire :

Si vous pouvez me
faire ces envois de fonds
en billets de banque français,
sans autres frais à mon
compte que les frais de
poste à l'avenant.

Veuillez agréer, Monsieur,
avec mes remerciements anticipés
pour votre réponse à cette lettre,
l'assurance de toute ma
considération respectueuse.
Monsieur Marie Godin
civilement Marie Godin